

L'animation des sessions de cette formation est confiée à des partenaires référencés par la Carsat-Aquitaine. Votre inscription sera soumise à leurs conditions commerciales (session payante). Coordonnées et renseignements : voir liste ci-dessous.

Public concerné

Personnes ressources, acteurs ou relais identifiés en prévention en entreprise, salarié désigné compétent, encadrements de proximité, membres de CSE.

Prérequis

De préférence, les participants auront suivi l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par le service prévention de la CARSAT.

Objectifs de la formation

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail
- Savoir mettre en œuvre une méthode d'analyse de l'accident
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention dans le respect des Principes Généraux de Prévention
- Participer à la mise en œuvre du plan d'actions santé et sécurité de l'entreprise.

Contenu de la formation

- La place de l'analyse des accidents du travail dans une démarche de prévention
- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, itamami, récit,...)
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).
- La participation à la construction et au suivi du plan d'actions.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exercice d'application et étude de cas
- Participation active des participants, travaux en groupe et sous-groupes

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

Cette formation est dispensée par un formateur et organisée par un organisme qui sont référencés par la CARSAT Aquitaine.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Les dates de formations présentées ci-dessous ne sont pas exhaustives. Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec les formateurs ou consulter leur site internet.